



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné aux personnes intéressées par un projet de modification du règlement de zonage numéro 2015-02

1. Lors de la séance régulière du 13 janvier 2015, le conseil de la municipalité de Kazabazua a adopté le premier projet de règlement numéro 2015-02, modifiant le règlement de zonage numéro 201.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 21 mars 2015, à compter de 19H00 au centre communautaire de Kazabazua. Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Plus spécifiquement, le projet de règlement servira à autoriser les usages dans la zone C2 par l'ajout de catégorie de commerce les établissements commerciaux suivant : Gîte animalier, vente de produits animalier et clinique vétérinaire
5. Le projet de règlement de modification numéro 2015-02 ainsi que le sommaire du projet peuvent être consultés au bureau de la municipalité de Kazabazua au 30, chemin Begley durant les heures régulières de bureau soit du lundi au vendredi de 8H00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Donné à Kazabazua, ce 26^{ième} jour de février 2015

Pierre Vaillancourt
Directeur général/secrétaire-trésorier